



## La mascarade : jeu de dupe.

**Alors que FO voulait faire brûler des palettes, c'est son mouvement qui est partie en fumée.  
Désormais, ne vous faites pas enfumés par leurs belles paroles...**

Nous avons trouvé fort cavalier que FO, ait estimé qu'il puisse régler rapidement une problématique locale importante, sans avoir une concertation de fond avec l'ensemble des acteurs syndicaux locaux (UFAP, CGT, SPS et CFDT).

Cette problématique autant locale que nationale ne pourra être résolue sans un travail collégial important impliquant toutes les 'paroisses locales'.

C'est pourquoi, le bureau local de la CGT n'a pas souhaité, en vue d'une action syndicale biaisée, apporter un soutien inconditionnel à FO !

Oui, Collègues, quoi qu'en dise FO, nous estimons que ce n'est pas uniquement en protégeant notre 'paroisse locale' que la situation actuelle va s'améliorer sur le long terme.

Nous trouvons méprisable, si la promesse de la DI est honorée, d'être obligés de devoir sacrifier d'autres établissements de notre DI pour que nous puissions avoir un organigramme moins indécent !

N'oublions pas que depuis 2002, la politique d'imposer de plus en plus d'heures supplémentaires aux agents a été choisi plutôt que de recruter du personnel de surveillance.

**Jeudi lors de la prise de parole de FO, plusieurs sujets abordés nous ont interloqués...**

**Nous nous étonnions** que la DI et la DAP ait découvert que très récemment la situation catastrophique du CPOS grâce au **"soi-disant" "lanceur d'alerte"** nommé FO.

Pourtant, comme vous pouvez le voir ci-dessous lors de la visite du DAP le 19 juin 2023 il semblerait que les deux organisations syndicales représentatives de l'établissement ait à travers leur communiqué, averti le Directeur de l'administration pénitentiaire ainsi que le directeur inter-régional des difficultés rencontrées par le CPOS.

*Les représentants UFAP UNSa Justice, ayant bien entendu le souhait du DAP concernant le taux de couverture des organigrammes de référence, ont demandé que cela soit effectif au CPOS avec l'affectation d'élève-surveillants issus de la promotion qui sortira de l'ENAP fin juillet, début août 2023. Ils n'ont pas manqué de souligner les conséquences difficiles du sous-effectif au CPOS, notamment les rappels, les pauses méridiennes mal-assurées et surtout les fatigues physique et mentale des personnels.*

**Force Ouvrière Justice** a signalé au DAP qu'actuellement pour un organigramme de référence de 268 personnels de surveillance, il manquait 41 agents et qu'il serait opportun de combler un maximum ce manque à travers des places en sortie d'école et en CAP. Ce manque d'effectif a un impact sur le personnel, autant dans la vie personnelle et professionnelle que sur le plan physique et psychologique.

## **Un joli tour de passe-passe pour un secret de Polichinelle : Tout réside dans l'Art de la Communication associée à des effets d'annonces théâtrales !**

**Nous nous étonnions** également que FO préfère annuler des formations qui pour rappel, est un droit fondamental. Alors que demander l'Equipe Régionale d'Intérim pour la Formation aurait permis de remplacer ces mêmes agents ...

Accuser la formation d'être responsable du manque d'agent en bâtiment est simpliste.

On se demande aussi pourquoi jeter en pâture des collègues formateurs de personnel? Pourquoi avoir dénigré un collègue à cause de difficultés qu'il aurait rencontrées?

**la bassesse n'aurait plus aucune limite pour certain...**

Si ces agents auraient été cartés dans la bonne obéissance auraient-ils eu le même traitement?

Le fond du problème est que le service des agents n'est tout simplement plus à même de pouvoir couvrir tous les postes de l'organigramme dicté par FO. Le service planificateur est obligé d'imposer des rappels à des agents, quitte à les mener jusqu'au point de rupture, afin de pouvoir plaire à certaines personnes et à une certaine organisation et faire croire que tout va bien au CPOS.

Chaque agent pourrait devoir librement choisir de faire des heures supplémentaires !

Un syndicat se doit de protéger tous les personnels et non uniquement ses sympathisants et de profiter de certains arrangements entre amis pour placer leurs amis.

**Pour conclure la GCT local soutiendra toujours toute action locale ou nationale ayant pour but de protéger les personnels et notamment le personnel de surveillance !**

**La seule condition est qu'un travail de fond se fasse entre personnes de bonne volonté afin que toutes problématiques puissent être librement abordées et traitées.**